

# 19

## Augmenter le nombre de résidences d'artistes



### STATUT

Recommandation en cours

Version 4

### Travaux réalisés

- Fin 2023 : Achèvement des travaux de rénovation et de modernisation des logements et ateliers d'artistes au sein du Centre Culturel de Rencontre neimënster permettant à ce dernier de renforcer la création artistique par la mise en place conséquente de résidences d'artistes au niveau national
- Octobre-décembre 2023 : Lancement d'un appel à candidatures en octobre 2023 pour la location des cinq ateliers d'artistes situés aux Annexes du Château de Bourglinster et attribution de ces derniers à 5 artistes pour la durée de 3 ans à partir de janvier 2024
- Octobre 2023 : Lancement d'un appel à candidatures ouvert sur toute l'année pour la mise à disposition gratuite de la salle Open Space au sein des Annexes du Château de Bourglinster pour la réalisation d'un projet culturel (réalisation d'œuvres de grand format, présentation publique, etc.)
- Au cours de l'année 2023 : accueil de 3 artistes-associé/es, 22 résidences avec 64 artistes intervenant/es pendant 93 semaines de résidences au sein de neimënster
- Janvier 2023 : Lancement d'un appel à candidature par le Centre national de littérature ensemble avec la Maison de la Littérature Liechtenstein (*Literaturhaus Liechtenstein*) pour une résidence d'auteur/e favorisant l'échange entre ces deux pays en accueillant, de façon réciproque, d'abord un/e auteur/e du Grand-Duché de Luxembourg au Liechtenstein puis un/e auteur/e du Liechtenstein au Luxembourg
- Janvier 2023 : Inauguration des salles de conférence et d'exposition rénovées et renommées en l'honneur de grandes personnalités de l'histoire luxembourgeoise au sein du Centre Culturel de Rencontre neimënster
- Février 2022 : La « Maison gothique », propriété étatique sise à Echternach est mise à disposition du centre culturel Trifolion à Echternach par convention pour l'accueil d'artistes en résidence et/ou l'organisation de tout autre projet en relation avec la programmation artistique du centre culturel.

- Février 2022 : La chapelle « Loretta » et le bâtiment de l'Ermitage, propriétés étatiques sises à Clervaux, sont mis à disposition du centre culturel régional Cube 521 par convention pour l'accueil d'artistes en résidence et/ou l'organisation de tout autre projet en relation avec la programmation artistique du centre culturel.
- Mars 2021 : Dans le cadre du paquet de mesures de soutien ayant pour objectif de poser les jalons pour un nouveau départ de l'économie luxembourgeoise suite à la crise sanitaire COVID-19, attribution d'une résidence-mission au collectif d'artistes K-A avec comme objectif la gestion et l'animation de l'immeuble « Les Annexes du Château de Bourglinster » sur une période de trois ans
- Février 2021 : Les Ateliers de l'Association des artistes plasticiens du Luxembourg (AAPL) ont ouvert leurs portes en février 2021 à Verlorenkost et comprennent 45 ateliers. Ils sont mis gratuitement à disposition de l'association par l'État. La mise à disposition est provisoire et prendra fin lorsqu'un concept du quartier Verlorenkost sera élaboré et mis en exécution par le gouvernement.
- Janvier 2021 : Dans le cadre du paquet de mesures de soutien ayant pour objectif de poser les jalons pour un nouveau départ de l'économie luxembourgeoise suite à la crise sanitaire COVID-19, 18 artistes/auteur/es bénéficient d'une résidence d'artiste-associé/e d'une durée minimale de 6 mois au sein d'un établissement culturel conventionné.
- Janvier 2021 : Appel à candidatures pour la location d'ateliers d'artistes aux Annexes du Château de Bourglinster. Dans le but d'offrir des espaces polyvalents abordables aux artistes nationaux/nales et de les soutenir dans leur démarche artistique, les Annexes disposent cinq ateliers de travail qui sont loués à des artistes résidant au Grand-Duché de Luxembourg. Les ateliers sont loués pour une durée de 4 ans, reconductible d'année en année.
- Décembre 2020 : Affectation d'une partie du Bâtiment Robert Schuman au Kirchberg aux besoins de la culture avec l'établissement d'un programme culturel déposé auprès du ministère de la Mobilité et des Travaux publics.

### Travaux en cours

- Premier appel pour résidences d'artistes en milieu scolaire en cours
- Rédaction d'un état des lieux sur les résidences d'artistes disponibles à la scène culturelle du Grand-Duché de Luxembourg
- Réflexions sur la reconduction d'appels à projets/candidatures ayant l'objectif de pérenniser les résidences d'artistes au sein des établissements culturels luxembourgeois
- Réflexions sur l'affectation des espaces au sein des Annexes du Château de Bourglinster occupés et gérés par un collectif d'artistes dans le cadre d'une résidence-mission venant à terme début 2024

### Travaux prévus

- 2024 : accueil de 76 artistes intervenant/es pendant un total de 222 semaines de résidences au sein de neimënster
- 8 novembre 2024 : Workshop « Résidences d'artistes » au neimënster
- À partir de l'année scolaire 2024/25 : Mise en place de quatre résidences d'artistes en milieu scolaire par an

- Encouragement des acteurs conventionnés à réaliser des résidences d'artistes au sein de leurs institutions culturelles
- Sensibilisation des communes pour la réaffectation d'infrastructures communales pour la tenue de résidences d'artiste par exemple

### **Contact**

- Magalie Tasch  
(+352) 247 86630  
magalie.tasch@mc.etat.lu

### **Mise en ligne**

- Première version : 26.10.2020
- Dernière modification : 31.01.2024